

Lycée Saint-Louis, Crest © Romain Blanchi / Architectes : Non identifié (1972) et Jean-Charles Gaux, Texus (Mathieu Comez) (2014)

archi

20

21

intervenir sur  
l'architecture  
du XX<sup>e</sup>

- L A  
D R O  
M E -  
c|a.u.e

UR  
c|a.u.e  
Auvergne-Rhône-Alpes

LIVRET  
DE PRÊT  
DE  
L'EXPOSITION

# PRÉAMBULE

---

## Ces bâtiments sont tous porteurs d'une dimension particulière de la pensée et de la création du siècle dernier.

L'exposition présente une sélection d'interventions effectuées au XXI<sup>e</sup> siècle sur des édifices construits au cours du XX<sup>e</sup> siècle dans ce qui est aujourd'hui la région Auvergne-Rhône-Alpes. Grands ou petits, connus ou anonymes, urbains ou ruraux, signés par d'illustres architectes ou par de simples praticiens locaux, ces bâtiments sont tous porteurs d'une dimension particulière de la pensée et de la création du siècle dernier.

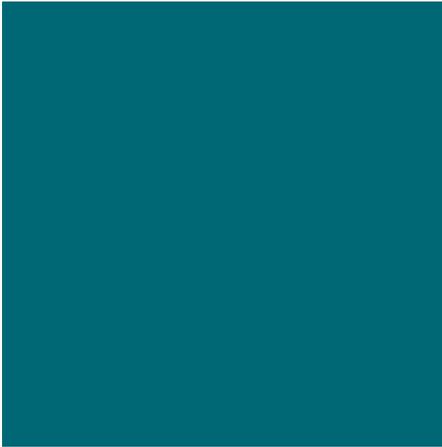
La décision de démolir, de préserver, de transformer, d'affecter à un autre usage, voire de transporter un édifice est difficile à prendre pour nombre d'acteurs de l'évolution urbaine. Au manque de recul historique s'ajoute la profusion d'objets disparates au premier regard, le XX<sup>e</sup> siècle ayant construit plus de bâtiments que tous les autres réunis et multiplié les courants esthétiques.

Les exemples présentés dans l'exposition sont extraits de **l'Observatoire archi20-21 : intervenir sur l'architecture du XX<sup>e</sup>** : [www.archi20-21.fr](http://www.archi20-21.fr), site créé par l'Union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne, avec le soutien de la Région et de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes.

L'exposition présente actuellement vingt-quatre exemples. Elle sera progressivement enrichie avec les nouveaux exemples recensés par l'Observatoire archi20-21.

*Juillet 2021*

---



Exposition produite par l'Union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne.

**Textes**

Dominique Amouroux

**Photos**

Romain Blanchi

**Identité visuelle**

le 188

# DESCRIPTIF TECHNIQUE — ET SCÉNOGRAPHIE



## Composition • Installation • scénographie

À ce jour, avec 24 exemples présentés, l'exposition compte 50 panneaux imprimés au format A2 sur papier cartonné : 2 panneaux introductifs et 48 panneaux présentant les 24 opérations (le recto et le verso de chaque opération sont à exposer côte à côte).

L'installation nécessite ainsi un linéaire d'environ 25 mètres.

L'accroche se fait par des pinces à dessin double clip (2 par panneaux).

Une centaine de pinces est fournie par le CAUE avec l'exposition.



# CONDITIONS — DE PRÊT

Afin de marquer le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Loi sur l'architecture, l'exposition a été présentée deux fois dans la Drôme en 2017 : dans le hall du Conseil départemental à Valence en février et à la Cité de la Musique à Romans-sur-Isère à l'occasion des Journées nationales de l'architecture (JNA) en octobre. cf. photos ci-contre.

## Conditions de prêt

Le CAUE met gratuitement à disposition l'exposition.

Le transport aller et retour, le montage et le démontage ou la communication sont à la charge de l'emprunteur.

L'emprunteur s'engage à installer l'exposition conformément à ce mode d'emploi.

En cas de dégradation, de perte ou de vol de tout ou partie du matériel d'exposition, le CAUE en demandera le remboursement à l'emprunteur. Ce dernier s'engage à souscrire une assurance couvrant la dégradation, la perte ou le vol du matériel d'exposition. A ce jour, pour l'emprunt de la totalité des 50 panneaux, la valeur d'assurance est de 3 000 € TTC. La couverture débute lors de l'enlèvement du matériel sur son site de stockage et se termine lors de sa restitution en ce même lieu. Un état des lieux sera effectué lors de la prise en charge et lors de la restitution.

## Communication

Des éléments graphiques sont fournis, sur demande, par le CAUE de la Drôme pour la réalisation d'invitations, d'affiches ou tout autre support de communication. Le logo de l'UR CAUE et la mention « Exposition produite par l'Union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne » devront figurer sur l'ensemble des documents de promotion.

## Pour en savoir plus

Pour tous renseignements complémentaires, prendre contact avec Carol Ollier (tél : 04 75 79 04 03, mail : [caue@dromenet.org](mailto:caue@dromenet.org))

archi  
20  
21

intervenir sur  
l'architecture  
du XX<sup>e</sup>

Cette exposition présente une sélection de vingt-quatre interventions effectuées au XXI<sup>e</sup> siècle sur des édifices construits au cours du XX<sup>e</sup> siècle, grands ou petits, connus ou anonymes, urbains ou ruraux, signés par d'illustres architectes ou par de simples praticiens locaux mais tous porteurs d'une dimension particulière de la pensée et de la création du siècle dernier.

La décision de démolir, de préserver, de transformer, d'affecter à un autre usage, voire de transporter un édifice est difficile à prendre pour nombre d'acteurs de l'évolution urbaine. Au manque de recul historique s'ajoute la profusion d'objets disparates au premier regard, le XX<sup>e</sup> siècle ayant construit plus de bâtiments que tous les autres réunis et multiplié les courants esthétiques.

À partir de quels critères réfléchir et lesquels privilégier ? La *vox populi* peu avertie de l'histoire des formes du siècle dernier ? La valeur du foncier libéré par une démolition ? L'adaptabilité de la construction existante au programme susceptible de l'investir ? La notoriété de son concepteur, de son ingénieur, de son constructeur ? L'histoire d'une typologie ou celle des techniques de construction ? Le témoignage d'un moment de la Pensée ? La communication de la Ville, de l'institution, de l'entreprise ?

Il est donc inévitable que des réponses différentes soient observées. Mise en relation avec l'édifice existant, chaque opération présentée ici est exemplaire en termes de processus de prise de décision et de modalités d'intervention.

---

Cette exposition est produite par URCAUE Auvergne / Rhône-Alpes avec le soutien de la Région et la DRAC Auvergne / Rhône-Alpes.

## → DÉMOLIR

Si nombre de destructions sont légitimes, certaines font disparaître des édifices témoignant d'un courant social, de la pratique d'un maître d'ouvrage, de l'apparition ou de l'évolution d'un type d'édifice, de l'œuvre d'un créateur, de la mise en œuvre d'une technique...

## → LAISSER EN ÉTAT

État transitoire lié à la préparation raisonnée d'une démolition, d'une rénovation ou d'une reconversion... ou temps nécessaire pour résoudre d'éventuelles questions programmatiques, juridiques ou budgétaires complexes.

## → ENTRETENIR

Attitude normale vis-à-vis d'un bien immobilier. Cependant l'entretien a souvent un impact négatif sur l'édifice du fait du cumul de petites interventions peu opportunes effectuées au fil des ans.

## → AGRANDIR

L'extension répond à un besoin de mètres carrés supplémentaires résultant du développement d'une activité ou du désir d'en associer de nouvelles à celle(s) existante(s).

## → RECONVERTIR

Changer l'affectation d'un immeuble signifie souvent intervenir de façon lourde sur ses espaces pour les adapter à un nouvel usage. Parfois même de modifier sa volumétrie par adjonctions ou démolitions partielles.

## → RÉNOVER

Cette pratique consiste à réparer les outrages que le temps et l'usage infligent notamment aux espaces intérieurs. Elle s'est accrue au cours des dernières décennies du fait de l'évolution des normes et des exigences environnementales, de l'optimisation du rendement des biens immobiliers.

## → RESTITUER

Cette démarche de type Monuments Historiques consiste à remettre dans leur état initial, supposé ou attesté, l'ensemble des caractéristiques architecturales et décoratives d'un édifice.

## → DÉPLACER

Le démontage et le transport sur un autre site constituent l'ultime recours pour sauver un édifice d'une démolition imminente du fait de pressions liées à de forts enjeux fonciers ou à la décision irrévocable d'un propriétaire peu averti ou friand de nouveauté.

Les exemples présentés dans l'exposition sont extraits de l'Observatoire archi20-21.fr, site créé par l'Union régionale des CAUE Auvergne/Rhône-Alpes avec le soutien de la Région et de la DRAC Auvergne/Rhône-Alpes.

### COMITÉ DE SÉLECTION

#### Représentants des CAUE :

- Bruno Lagaz, Anne Selva, CAUE de l'Ain
- Anne-Claire Barr, CAUE de l'Allier
- Isabelle Bion, puis Séverine Mondino, CAUE de l'Ardeche
- Marie-Christine Christiaens, CAUE du Cantal
- Jean-Luc Ploiet, Christine Coignet, Isabelle Barut, CAUE de la Dordogne
- Serge Gros, Isabelle Berruyer-Steinmetz, CAUE de l'Isère
- Jean-Luc Bayard, École d'architecture de Saint-Étienne
- Daniel Crison, CAUE de la Haute-Loire
- Catherine Grandin-Maurin, Béatrice Cenci-Cohen, Claire Landrot CAUE Rhône Métropole
- Michel Astier, CAUE du Puy-de-Dôme
- Florence Fombonne-Rouvier, Hervé Dubois, CAUE de Savoie
- Arnaud Duthell, CAUE de Haute-Savoie

#### Membres invités :

- Yves Belmont, DRAC Auvergne Rhône-Alpes
- Florence Delormier-Rollin, DRAC Auvergne Rhône-Alpes
- Isabelle Arnaud-Descours, Région Auvergne Rhône-Alpes
- Nadine Haultim-Dubois, Région Auvergne Rhône-Alpes

#### Consultant :

- Dominique Amouroux

#### RÉALISATION DE L'EXPOSITION

Coordination : Dany Cartron, CAUE 74

Photographies : Romain Bianchi

Textes : Dominique Amouroux

Conception graphique : LE 188

Remerciements aux maîtres d'ouvrages et aux architectes pour leur accueil et leurs informations ainsi qu'aux archives municipales et aux archives départementales pour l'accès aux dossiers qu'elles conservent.



**LYCÉE,  
CREST (DRÔME)**

1972

Classes

**2014**

CDI, CPE, Foyer



archi  
20  
**21** AGRANDIR



**B**ien que de taille limitée, cette extension répond à de multiples besoins liés à l'accroissement des effectifs et à l'évolution des pratiques pédagogiques : aménagement de la nouvelle entrée principale de l'établissement, repositionnement du bureau du CPE et du service de la vie scolaire, création de classes et d'un préau, affirmation de la présence du CDI, modernisation du foyer des lycéens et de l'infirmerie, recomposition de la cour de récréation. Compacte et immaculée, la nouvelle construction se démarque des multiples bâtiments existants, dont son voisin en panneaux de béton préfabriqués, par sa volumétrie dynamique proche de l'abstraction, ses lignes tendues, sa peau douce, mi-béton mi-textile et sa teinte unique.

- Intervention dans un environnement hétérogène de constructions édifiées au cours des années 1900, 1950 et 1970 selon des volumes, des rythmes et des matériaux différents.
- Création d'une nouvelle entrée sécurisant l'arrivée des élèves et facilitant l'attente des parents pouvant stationner sur une vaste esplanade.
- Réorganisation des processus d'entrée, des relations à l'administration, des espaces de vie collective et des temps de détente.
- Choix d'une architecture signal monochrome, expression formelle et technique d'une création s'inspirant des tendances actuelles.



Architectes :  
Non identifié (1972) et Jean-Charles Gaux, Texus (Matthieu Cornet) (2014)  
Maître d'ouvrage :  
OGEC de Saint-Louis (1972 et 2014)

Texte: Dominique Amouroux - Photos: Romain Blanchi - Identité visuelle: 

Producteur :  **URCAUE**  
Établissement scolaire



**GARAGE,  
LYON (RHÔNE)**

1932

Garage Citroën

**2016**

Ensemble tertiaire  
New Deal



## archi 20 21 RECONVERTIR

**L**e plus grand garage lyonnais avait été élaboré au cœur du Krach financier de 1929 ! Au début du XXI<sup>e</sup> siècle un promoteur – 6<sup>ème</sup> Sens Immobilier – rebondit sur ce pari initial lorsque l'histoire économique se répète : des difficultés financières obligent la firme automobile à céder son bien. Le nouveau propriétaire s'engage dans la rénovation d'un édifice hors norme, témoin des histoires entremêlées du développement de l'automobile à Lyon, d'une typologie auréolée de réalisations mythiques, des formes architecturales des années 1930 et du Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle en région Auvergne/Rhône-Alpes. Cette approche historique exigeante engendre une réalisation exemplaire.

- Un édifice hors norme : structure en béton puissante, rampe intérieure imposante, tourelles d'angles proéminentes, rangées d'ouvertures infinies, hall d'accueil monumental...
- Un projet sensible : la reconversion de l'édifice (inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques) mobilise l'attention d'intervenants institutionnels dont les services centraux et régionaux du ministère de la Culture, de trois agences d'architectes, d'une grande entreprise du BTP et d'une myriade d'artisans.
- La but de leur travail commun : comprendre l'édifice, diagnostiquer ses forces et ses faiblesses, organiser sa transformation en espaces tertiaires satisfaisant aux normes environnementales, aux exigences actuelles de gestion et d'organisation des entreprises, et faciliter l'installation des nouveaux occupants.



**Architectes:**  
Maurice Jacques Ravazé (1932) et Sud Architectes, Alep, Cécile Raymond (2016)  
**Maîtres d'ouvrage:**  
Citroën (1932) et 6<sup>ème</sup> Sens Immobilier (2016)

Texte: Dominique Amouroux – Photos: Romain Bianchi – Identité visuelle:

Producteur **URCAUE** **URCAUE**  
auvergne-rhône-alpes auvergne





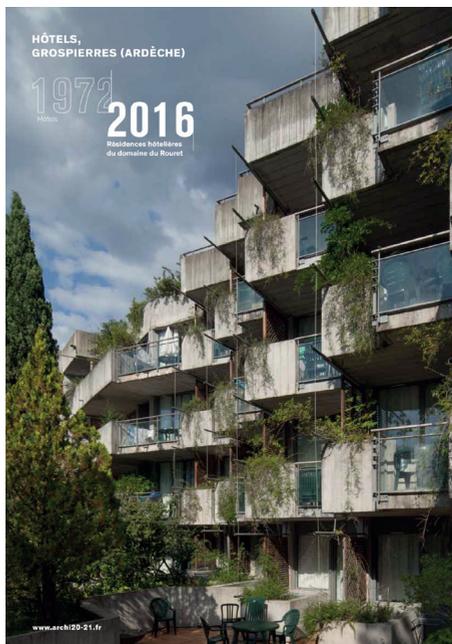
archi  
20  
21 DÉTRUIRE

Ce « supermarché du meuble » symbolisait la mutation du style de vie des Français après mai 1968 : un fabricant local de meubles de style, Jean Calbert, fait concevoir par Jean-Louis Chavaud un espace de vente de meubles et d'objets « design ». L'ensemble de 1 000 m<sup>2</sup> imposait la généralité des ordures de sa future, la nouveauté de ses dimensions, l'intimité et sa présence monochrome. Ses 18 coupelles en béton projeté étaient prolongées par un auvent protégeant les tables vitrées et par des ataudières hébergeant bureaux et locaux techniques. Ce magasin incarnait le désir d'un monde de formes nouvelles, un univers de galbes et de courbes libéré de ses roches structurales et de ses harmonies cloïsonnées. En 2002, il est remplacé par un fast-food.

- Modèle par ailleurs utilisé pour des structures préfabriquées sur des sites éloignés (Kassabé et Fauriol) destinées exclusivement au logement (investissement).
- Les architectes ont utilisé volontairement pour l'édifice des techniques qui impliquent dans des matières légères, béton, fer, acier, gâché pour les rendre de ce qui se dissoutissent.
- Le bâtiment sera utilisé par plusieurs associations locales et devra accueillir le territoire de leur projet pour convertir des espaces habituels (bureaux, restaurants) et des espaces préfabriqués (gîtes, appartements de ville, bureaux, etc.).

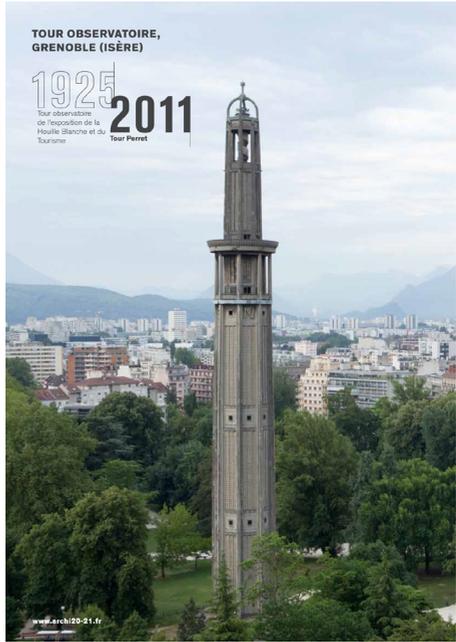
Architectes :  
Jean-Louis Chavaud (1971)  
Mathieu Chavaud  
SC Pierre Bourcier, Jean et Robert Calbert (1971)

Texte : Dominique Baudouin - Musée de la Région Rhône-Alpes et Archi20-21.fr  
Photo : Jacques-François Bouché  
Partenaires : URCAVE URCAVE  
www.archi20-21.fr



**TOUR OBSERVATOIRE,  
GRENOBLE (ISÈRE)**

1925  
2011  
Tour observatoire  
de l'Exposition de la  
Houille Blanche et du  
Tourisme  
Tour Perret



www.archi20-21.fr



archi  
21  
**ENTRETIENR**

Initialement intégrés à un complexe de 250 maisons groupées en hameaux répartis sur 80 hectares, ces deux hôtels témoignent de l'engagement des Nollédels pour le sud estival. Pour les concevoir, les architectes Hubert Massier et Hervé Vivien privilégient le minimalisme avec le gainage. Le premier, enroulé autour d'un escalier monumental, est enroulé de larges terrasses en béton qui se couvrent de végétale pour qu'il disparaisse dans son environnement. Le second, en forme de trait horizontal lié sur la colline, se lève sur le terrain, glisse ses gares sous un voile de béton, pose ses appartements à même le sol, crée ses exceptionnelles circulations couvertes, abandonne terrasses et toitures terrasses à la végétation locale.

- Deux niveaux (rez-de-chaussée, 100 mètres), 600 mètres d'effort constructif au mètre et finitions équivalentes aux immeubles de luxe.
- Des matériaux authentiques (en pierre 100% locale de la Vallée de Grésivaudan) dans le contexte du développement durable en béton qui se cache et se perd.
- Une attention particulière au site qui se caractérise, les terres, les vallées, les collines, les rivières, les forêts et la végétation de haut.
- Les deux sont des éléments d'un projet plus global qui se caractérise par un développement durable et un engagement social et environnemental.



Architectes  
Hubert Massier et Hervé Vivien (1972)  
Maître d'ouvrage  
SAC Coteaux de Savoie (FOGAM) (1975)

Tout le monde a son avis - Photos: Olivier Bouché - Unsplash.com  
Partenaire  
URCAE URCAE  
L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE



archi  
21  
**LAISSER EN L'ÉTAT**

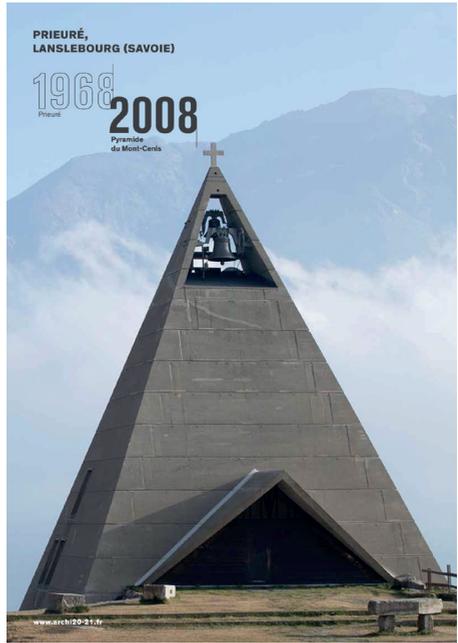
Édifiée en 1925 à l'occasion de l'Exposition internationale de la Houille Blanche et du Tourisme, la tour observatoire de quatre-vingt mètres que signe Auguste Perret manifeste localement le désir international de construire en hauteur. Elle propose de dominer pendant quelques instants le site de l'exposition, de découvrir l'ampleur du fait urbain et de faire face au panorama des montagnes. L'exposition achevée, la tour tombe en désuétude, ferme et se dégrade lentement. Néanmoins, elle s'impose comme une composante de l'image de la ville et bénéficie de la redécouverte d'Auguste Perret après le classement du Hémis au patrimoine mondial de l'Unesco. Si bien que la municipalité annonce fin 2016 sa restauration et sa valorisation prochaines.

- Construite autour d'un axe des plus grandes agencements de structures et de la construction de l'acier.
- Un espace unique de usage de la ville, accessible dans la continuité des équipements.
- Un espace pour la culture et la découverte au sein de la ville et de la région.
- Un espace qui se caractérise par son engagement social et environnemental.
- Un espace qui se caractérise par son engagement social et environnemental.



Architectes  
Auguste Perret (1925)  
Maître d'ouvrage  
Comité d'organisation de l'Exposition (1925)

Tout le monde a son avis - Photos: Olivier Bouché - Unsplash.com  
Partenaire  
URCAE URCAE  
L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE



archi  
20  
**21 RÉNOVER**

Écité à même la rive du Rhône et au cœur de la ville, ce centre nautique constitue un équipement de proximité, un symbole de la ville et une illustration singulière de l'architecture des années 1960. Mais ses atouts ont été contrebalancés par un usage exclusivement estival. Les mois d'hivernage annuels ont éclipsés son va-et-vient et provoqué le bâillement régulier de sa fréquentation. À sa démolition, à sa restitution ou à sa transformation lourde plusieurs fois envisagées, s'est finalement substitué le projet de sa rénovation complète, la moins onéreuse des démarches. Elle permet désormais de lui offrir une vie nouvelle qui se développe l'été comme l'hiver, le jour comme la nuit.

- Le maître de l'œuvre porte le nom de Louis Prost, architecte à Grenoble, ville des 100 églises de 1964 et Chambéry en ce moment consacré à l'opération de la Cité (1968) à Lyon.
- Une mission antérieure de la Piscine du Rhône et du domaine du centre-ville.
- Un équipement collectivement utilisé mais considéré comme inutile par les habitants de Lyon.
- Le projet de l'architecte d'origine, la démolition et même éventuelle lecture destruction et une réinterprétation en un autre site.
- Un programme de travaux réalisés en quatre et un projet d'aménagement qui s'est développé tout au long de la période d'été et d'hiver.



Architectes:  
Renzo Piano Building Workshop (1962) et Peter Zumthor (2015)  
Maître d'ouvrage:  
Ville de Lyon (1962 et 2015)

Tout le monde aime Lyon - Rhône-Alpes Région - Université de Lyon

Partenaire:  
URCAVE URCAVE  
URCAVE

Le Rhône-Alpes



- L A  
D R O  
M E -  
c|a.u.e

UR  
c|a.u.e  
Auvergne-Rhône-Alpes

**Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et d'environnement de la Drôme**

44 rue Faventines  
Accueil du public : place Jean Collombet  
BP 1022 – 26010 Valence Cedex  
04 75 79 04 03 – caue@dromenet.org



caue.dromenet.org